

**Observations et demandes des résidents
du foyer ADEF de Stains
à propos du projet de nouveau foyer
qui leur a été présenté pour la première fois
le 2 octobre 2006**

Décidées et discutées en Assemblée Générale au foyer le 8 octobre 06

Les résidents ne sont pas hostiles à l'idée d'un nouveau foyer sur le site à Stains. Cela fait très longtemps que nous nous plaignons des mauvaises conditions de vie dans nos baraques.

Les résidents sont étonnés qu'ils n'ont pas été associés à la préparation du plan du bâtiment proposé. Tout le monde aurait pu gagner beaucoup de temps si leurs désirs avaient été pris en compte depuis le début.

En l'état des choses, le plan présenté aux résidents est rejeté. Le plan ne propose pas le type de logement répondant aux besoins des résidents. Le plan ne propose pas les espaces collectifs dont les résidents ont besoin.

1) Nous voulons pouvoir choisir entre des chambres à 1 lit et des chambres à 2 lits. Il faut que les résidents puissent choisir dans quel type de chambre ils veulent vivre. Il faut recenser ce choix avant de dessiner le foyer.

2) Nous ne voulons pas les cuisines, les douches et les WC dans les chambres. Ces commodités doivent être regroupées et doivent être extérieures aux chambres. Nous ne vivons pas isolés les uns des autres.

3) Il faut en plus d'une grande salle de réunion une autre grande salle pour faire la prière. Il n'y a pas de mosquée à côté du foyer. La majorité d'entre nous est des musulmans. Il nous faut une salle de prière.

4) Nous voulons en plus de la salle du comité de résidents une salle pour la formation et pour les petites réunions.

5) Nous voudrions une cafétéria et un restaurant collectif pour tous les résidents du foyer.

6) Il faut prendre en compte tous les occupants du foyer qui ont des papiers. Il faut un recensement pour que tous les occupants retrouvent des lits. Il faut nous laisser vivre ensemble en communauté ou en « popote » comme on en a l'habitude.

7) Il faut que le prix du lit, hors ATL ou APL, soit discuté et raisonnable au regard de nos revenus.

8) Il faut discuter les conditions dans lesquelles les travaux vont avoir lieu, leur durée, ce que les résidents vont devenir pendant la période des travaux.

9) Nous ne voulons pas que Messaoudi, l'ancien gérant, vive dans le foyer ou soit hébergé dans les locaux de l'Adef. Nous voulons son départ définitif.